

La Transition bibliographique

La Transition bibliographique : qu'est-ce que c'est ?

La Transition bibliographique (TB) est le nom du programme national en France (2015-2025) qui a permis de préparer les catalogues français au modèle entités-relations (IFA LRM) et au code RDA-FR. Depuis 2025, le programme est terminé ; les enjeux portent désormais sur l'implémentation de RDA-FR et la transformation des catalogues.

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et le Département des métadonnées de la BnF ont assurés conjointement, depuis 2015, le pilotage du programme. Il faut citer également le rôle du Comité Stratégique Bibliographique (CSB), qui a réuni la BnF, l'ABES et leurs tutelles ministérielles respectives (ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace). Il a exercé les arbitrages stratégiques nécessaires sur la politique bibliographique nationale : notamment les principes d'organisation et de diffusion de l'information bibliographique en s'appuyant sur les compétences et les moyens alloués aux deux agences bibliographiques.

Un site dédié à la Transition bibliographique est consultable à l'adresse suivante : <https://www.transition-bibliographique.fr/>

Pour comprendre les enjeux de la Transition bibliographique, il est important de prendre de la hauteur et d'inscrire ce programme dans un contexte de mouvement mondial d'évolutions du numérique et du web.

2. Contexte, enjeux

2.1. Sortir les données des silos

Jusqu'alors, nos catalogues étaient dans le web profond¹ du fait de contenus non liés, de formats (MARC, UNIMARC, INTERMARC) non indexables, bien que les catalogueurs produisent des ressources de qualité. Les évolutions de la TB ont permis d'adapter nos catalogues aux besoins des utilisateurs et aux nouvelles pratiques de recherche en structurant les résultats d'une recherche simple. Pour les professionnels des bibliothèques, la TB à long terme a offert une possibilité accrue de récupération de données grâce à l'interopérabilité² (éditeurs, libraires, etc.), une économie en production (ne pas répéter les mêmes informations), a permis de gagner en qualité et en harmonisation de l'information (exemple de l'indexation matière), et de gérer l'essor de l'édition électronique.

2.2. Du Web de données au web sémantique

Tim Berners-Lee a défini le web de données dès 1999 : « Un Web constitué de données accessibles, structurées, dans un format non-propriétaire, identifiées et liées entre elles sémantiquement ». L'objectif est de mettre à disposition des données en utilisant des techniques standardisées qui garantissent l'interopérabilité. Il s'appuie sur les standards du Web, tels que HTTP³ et URI⁴ - mais plutôt qu'utiliser ces standards uniquement pour faciliter la navigation par les êtres humains, le Web de données les étend pour partager l'information également entre machines. Cela permet d'interroger automatiquement les données, quels que soient leurs lieux de stockage, et sans avoir à les dupliquer.

Avec l'évolution des usages et l'essor de l'Internet le terme web sémantique est apparu pour décrire le résultat du développement des différents langages et protocoles d'échanges et des usages qui en sont faits. Il s'appuie sur la fonction primaire du web « classique » : un moyen de publier et de consulter des documents. Cependant, les documents traités par le web sémantique sont enrichis de métadonnées formalisées.

Le web sémantique prend en compte l'évolution du langage de balisage (XML (Extensible Markup Language), RDF (Resource Description Framework)) afin de lier les données. Avec le web sémantique, l'environnement de rebond a vocation à être plus intuitif et ergonomique, afin d'évoluer avec les usages du web.

¹ Le web profond, ou web invisible, englobe l'ensemble du web accessible en ligne, mais non répertorié par les moteurs de recherche traditionnels.

² Utilisabilité dans des contextes et avec des systèmes différents sans restriction de conditions d'accès ou de mise en œuvre

³ HyperText Transfer Protocol, transfert des données

⁴ Uniform Resource Identifier, nommage des ressources

Contributeur(s) : C. Cherel / Mise à jour : A.-L. Rouzet

Tout comme le web de données, le web sémantique s'inscrit dans le mouvement du web libre. Ce mouvement comprend une dimension éthique forte, notamment au niveau de la neutralité du web et du respect des données privées. Les données publiques sont mises à disposition gratuitement, pour tout type de réutilisation, y compris commerciale, avec obligation de citation de la source.

2.3. Le cadre : RDF, un modèle conceptuel pour faire communiquer les machines

C'est un nouveau modèle généraliste et standardisé pour encoder, échanger et réutiliser des métadonnées structurées proposé en 1999 par le W3C⁵. C'est un langage dans lequel on décrit, représente et relie des ressources à échanger sur le Web. Il permet de décrire ces ressources simplement (document, personne, objet, événement, etc.). L'objectif est de partager les mêmes métadonnées en utilisant une syntaxe commune. Le grand principe de base à retenir est que toute chose peut être décrite avec des phrases minimales composées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément = déclaration RDF

Une **déclaration RDF** est composée de 3 éléments = **triplet** Exemple :

Honoré de Balzac a écrit "La Comédie humaine" **Sujet** : Honoré

de Balzac

Verbe : a écrit

Complément : La Comédie humaine



Ressource



Prédicat



Objet

Ce modèle permet de représenter un nombre considérable de ressources désignées par un URI, d'écarter l'information, de signaler des données et pas des « documents ».

Quelques langages rentrent déjà dans ce cadre : RAMEAU, Dublin Core... mais pas MARC !

2.4. Ouverture des données

Le mouvement de l'Open Data consiste à mettre à disposition des données publiques ouvertes librement accessibles sans restriction de copyright, licence payante, brevet... Ces données pouvant être réutilisées, reproduites, redistribuées librement et sans discrimination⁶. Les données de l'ABES et de la BnF sont mises à disposition sous licence

⁵ World Wide Web Consortium

⁶ Voir à ce sujet la plateforme française d'ouverture des données publiques <http://www.data.gouv.fr/> (consulté le 03/08/2026)

ouverte Etalab. Cela permet la mise en relation des données pour construire un réseau global d'information.

La Transition bibliographique a concrétisé l'engagement des catalogues dans le web de données en mettant les données à disposition des utilisateurs...là où sont les utilisateurs, en adoptant les standards du web sémantique pour aller vers une granularité plus fine de l'information bibliographiques (des « notices » aux « données »), en créant des données liées ouvertes (*Linked Open Data*). Cela a permis à des utilisateurs extérieurs de récupérer et d'exploiter les informations qui les intéressent, et seulement celles-là, pour n'importe quel usage, et ainsi répondre aux attentes et aux pratiques des utilisateurs d'aujourd'hui.

Pour cela il a été nécessaire de modifier la structure de l'information bibliographique. Le modèle FRBR (puis IFLA LRM) est le modèle par lequel s'est opéré cette évolution.

3. De FRBR au modèle IFLA LRM

La Transition bibliographique s'inscrit dans un mouvement mondial qui a débuté dans les années 90, lorsque les professionnels de l'information bibliographique prennent conscience de la difficulté de traiter avec les standards d'alors ce qu'on appelait les « nouveaux supports ». L'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), initiée à Stockholm le *Séminaire sur les notices bibliographiques*, qui a débouché sur la rédaction des FRBR et son achèvement en 1997⁷.

« Les FRBR⁸ » constituent le texte fondateur de la transition bibliographique. C'est à partir du modèle qui s'y trouve présenté que s'est développée dans les années 2000 une réflexion sur le renouvellement général des principes, puis des codes de catalogage : les « Principes de Paris » de 1961 sont actualisés en 2009 par les Principes Internationaux de Catalogage (PIC⁹). Deux nouveaux modèles, centrés sur les « données d'autorité » viennent compléter FRBR : FRAD¹⁰ en 2009 et FRSAD¹¹ en 2010.

⁷ Philippe Le Pape, « Une transition chasse l'autre », *Arabesques* [En ligne], 87 | 2017, mis en ligne le 17 juin 2019, consulté le 03/08/2026. URL : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=218>

⁸ Functional Requirements for Bibliographic Records : Fonctionnalités requises des notices bibliographiques

⁹ Élaborés en 2009, sous l'égide de l'IFLA, ils remplacent les Principes de Paris (1961) en prenant en compte les catalogues en ligne et en mettant au centre le confort de recherche de l'utilisateur. Ils élargissent leur champ d'application à tous les types de ressources, à tous les types de notices et à tous les modes de recherche à partir de l'information contenues dans ces notices.

¹⁰ Functional Requirements for Authority Data, Fonctionnalités requises des notices d'autorité

¹¹ Functional Requirements for Subject Authority Data, Fonctionnalités requises des données d'autorité matière

Des codes de catalogage intégrant l'analyse des FRBR apparaissent : Reicat (en Italie) en 2009 et, surtout RDA en juin 2010.

FRBR : qu'est-ce que c'est ?

Functional Requirements for Bibliographic Records ou *Fonctionnalités requises des notices bibliographiques*, est un **modèle conceptuel** de données bibliographiques (pas une norme) qui privilégie le contenu, développé selon une méthode **entité / relation**. FRBR propose une **modélisation** des informations contenues dans les notices bibliographiques et des relations qu'entretiennent ces informations dans le monde numérique. C'est un modèle centré sur les **besoins des utilisateurs**. Il prépare et ouvre les données catalographiques aux applications du web sémantique.

Ce livre est un ouvrage de référence en psychologie du comportement Un contenu conceptuel et ou intellectuel accessible via divers contenus textuels

Œuvre

Ce livre est accessible à un public francophone

Un contenu textuel spécifique

Exemple : traduction française

Expression

Ce livre a été publié par Flammarion en 2012

Un produit défini par des caractéristiques communes en termes de contenu, d'aspect physique et de circonstances de production

Exemple : édition Flammarion de 2012

Manifestation

Ce livre appartient à la bibliothèque x

Un objet matériel

Item

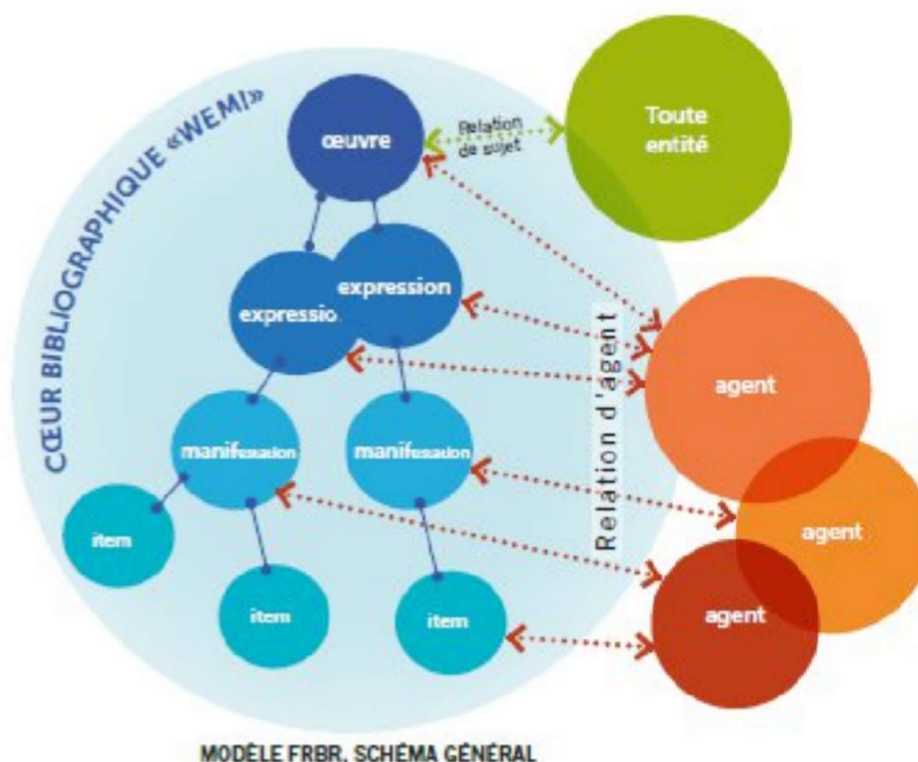
Dans FRBR, il y a 3 groupes d'entités. Les entités du groupe 1 correspondent aux éléments que l'on trouve dans la notice catalographique (ISBD + données d'exemplaires), et les entités du groupe 2 et 3 correspondent aux points d'accès.

Groupe 1 : produits d'une activité intellectuelle ou artistique nommés ou décrits dans les notices bibliographiques : Œuvre (création intellectuelle ou artistique) ; Expression (réalisation d'une œuvre) ; Manifestation (matérialisation d'expression(s) d'œuvre(s)) ; Item (exemplaire d'une manifestation)

Groupe 2 : entités responsables du contenu, ou de la production matérielle, ou de la gestion juridique de ces produits : Personne ; Collectivité ; Famille

Groupe 3 : entités envisagées comme sujet d'une œuvre : Concept ; Objet ; Événement ; Lieu.

Il y a des relations entre chaque groupe d'entités.



WEMI : Work, Expression, Manifestation, Item = Œuvre, Expression, Manifestation, Item (OEMI)

Les quatre entités du modèle FRBR (Œuvre, Expression, Manifestation, Item) permettent de rendre compte de toute ressource bibliographique.

FRAD (2009), Functional requirements for authority data (Fonctionnalités requises des données d'autorité) ajoute une 3^{ème} entité au Groupe 2 : Famille, ajoute 1 groupe d'entités : Groupe des Noms et des Identifiants, ajoute 3 autres entités : point d'accès contrôlé, règles [de catalogage], agence [de catalogage].

FRSAD (2010), Functional Requirements for Subject Authority Data (Fonctionnalités requises des données d'autorité matière). Modèle conceptuel de données d'autorité matière, validé en 2010 par l'IFLA. Il définit les relations entre une œuvre et sa matière, c'est-à-dire les sujets qu'elle traite et la façon de nommer ces sujets. Ce modèle est désormais obsolète et remplacé par le modèle Library Reference Model (IFLA LRM).

FRBR + FRAD + FRSAD = IFLA-LRM

Un nouveau modèle IFLA-LRM

Un seul modèle conceptuel intègre désormais les trois modèles existants : **IFLA Library Reference Model**

(LRM¹²) ou Modèle de référence pour les Bibliothèques. Il a été élaboré depuis 2010 par le groupe de révision des FRBR au sein de l'IFLA et présenté officiellement au Congrès de l'IFLA 2015. Il a été soumis à enquête internationale en 2016, et sa version définitive a été validée en août 2017. IFLA-LRM s'inscrit dans la continuité de FRBR et FRAD. Les principales nouveautés se situent sur

- Les attributs¹³ des entités : certains attributs sont remplacés par des **relations** vers des entités (Lieu, Date)
 - L'entité Œuvre : ajout d'un **attribut d'expression représentative** (par exemple la langue de l'expression représentative)
 - La modélisation plus précise des **œuvres agrégatives** : en particulier les périodiques
-

¹² Il est disponible en multi langues : <https://www.ifla.org/resources/?oPubId=11412> dont en français (consulté le 03/08/2026)

¹³ Élément d'information portant sur une entité. Un attribut peut être inhérent à une entité ou lui être affecté.

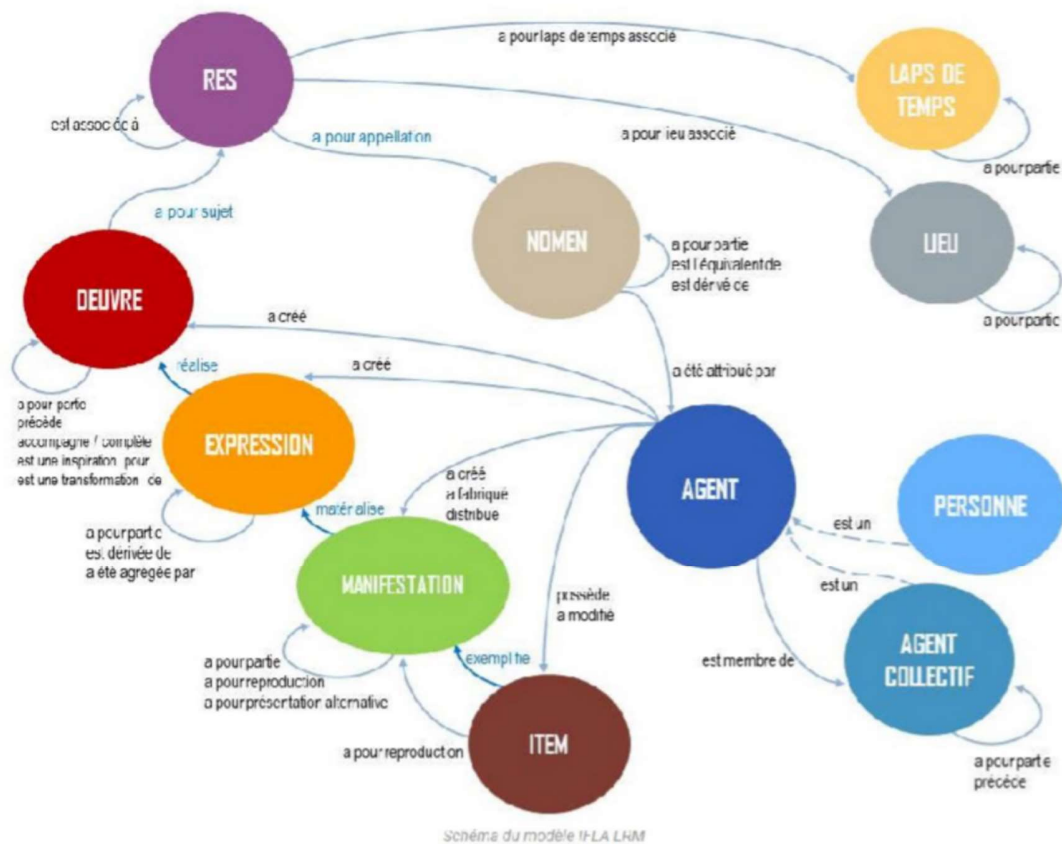
Exemples :

Attributs de l'entité œuvre : titre de l'œuvre, date de l'œuvre, forme de l'œuvre, etc.

Attributs de l'entité expression : titre de l'expression, date de l'expression, forme de l'expression, langue de l'expression, etc.

Attributs de l'entité manifestation : titre propre, mention de responsabilité, édition, lieu de publication, éditeur commercial, date de publication, présentation matérielle, etc.

Attributs de l'entité item : localisation, provenance, état matériel, etc



Ce modèle conceptuel entités/relation est orienté vers l'utilisateur à travers 5 tâches définies :

- **TROUVER** : rassembler des informations sur une ou plusieurs ressources présentant un intérêt en recherchant par tout critère pertinent.
- **IDENTIFIER** : comprendre clairement la nature des ressources trouvées et faire la distinction entre ressources similaires.
- **SELECTIONNER** : déterminer l'adaptation de la ressource trouvée et choisir (en acceptant ou rejetant) des ressources spécifiques.
- **OBTENIR** : accéder au contenu de la ressource
- **EXPLORER** : situer les ressources dans un contexte et découvrir les relations qui existent entre une ressource et une autre.

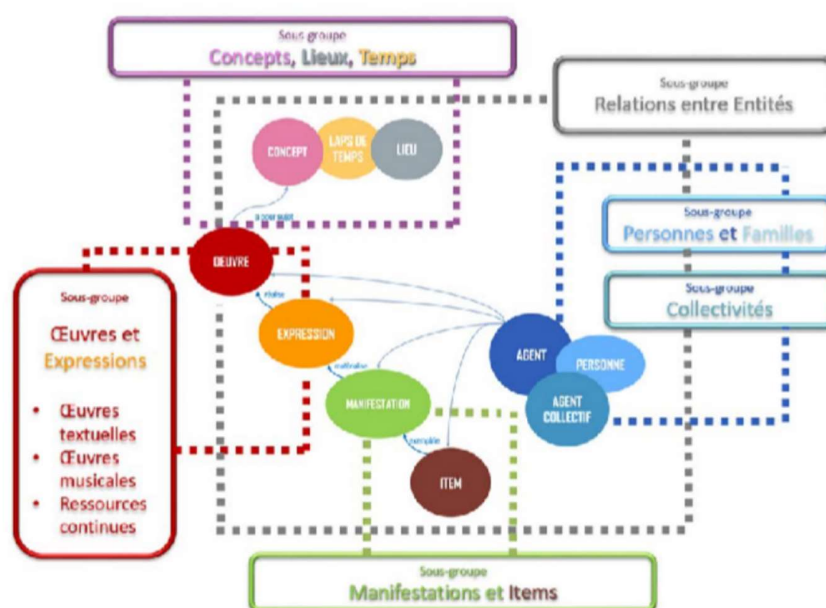
4. De RDA à RDA-FR : les règles publiées et les règles applicables¹⁵

RDA, *Resource Description and Access* ou *Ressources : description et accès*, est un **code de catalogage**, publié en juin 2010. Il a une vocation ouvertement internationale et prend en compte les nouveaux modes d'accès à l'information.

En France il n'y a pas d'adoption officielle de RDA suite à des divergences majeures. En effet après analyse du code, il y a des désaccords sur les règles, des divergences sur l'application du modèle FRBR.

Les orientations retenues pour la France ont été de préparer l'avenir et de travailler au niveau européen avec EURIG (European RDA Interest Group), émettre des propositions d'évolution de RDA et de participer à des groupes de travail du RSC (RDA Steering Committee). Il a été décidé de réviser les règles françaises de catalogage en recherchant une convergence avec RDA via le Code **RDA-FR : Transposition française de RDA**. Cela s'est traduit par la préparation d'un profil français d'application de RDA, et le maintien de règles françaises en cas de divergences majeures. Ces règles sont mises en application progressivement par les deux agences en fonction de leur publication et de la faisabilité technique dans les systèmes informatiques.

4.1. Schéma du groupe Normalisation¹⁴



La rédaction des nouvelles règles de catalogage *RDA-FR : Transposition française de RDA* a été assurée par le groupe Normalisation « RDA en France ». Il était composé de six sous-groupes, correspondant chacun à une ou plusieurs entités définies par la modélisation de l'information bibliographique.

¹⁴ <https://www.transition-bibliographique.fr/rda-fr/normalisation-en-cours/> (consulté le 03/08/2026)
Contributeur(s) : C. Cherel / Mise à jour : A.-L. Rouzet

Le dernier sous-groupe créé en juin 2017 est le sous-groupe Concepts, lieux, temps, créé pour réfléchir à la transformation du vocabulaire RAMEAU dans un environnement que le web de données transforme en profondeur. La chaîne d'indexation de RAMEAU n'était ni interrogeable ni compréhensible à distance sans l'intermédiaire d'un professionnel des bibliothèques. Une approche par entités permet une plus grande facilité d'utilisation. Les entités genres et formes, lieux, périodes et événements sont désormais constitués en référentiels distincts. Tout en conservant leur richesse sémantique, ces nouvelles entités circulent mieux sur le web et peuvent être récupérées par des machines pour une interopérabilité accrue des données et une multiplication des possibilités de relations entre entités. Elles avaient vocation à entrer dans le périmètre du projet du Fichier National d'Entités (FNE)¹⁵ - une base centrale regroupant toutes les "entités" produites en France par les organismes dépositaires de collections documentaires, permettant aux producteurs de données de gérer et produire directement leurs entités. Ce projet d'outil professionnel, co-construit par l'ABES et la BnF, se devait d'être une gouvernance stratégique, scientifique et technique des données s'appuyant sur une charte de qualité. Le FNE est toutefois reporté en raison de contraintes techniques non solutionnées et de priorités données aux outils de production des deux agences.

Avec son rapport publié en avril 2017¹⁶ et sa feuille de route¹⁷, ce sous-groupe se dote ainsi d'un plan de travail et d'une méthode qui associe d'un côté le Programme Transition bibliographique et de l'autre le Centre National RAMEAU et la communauté professionnelle. En 2018, les chantiers ont porté sur l'élaboration d'une documentation, sur une simplification syntaxique, une instruction sur la création et l'implémentation d'un référentiel sur les genres et les formes des ressources, ainsi qu'une instruction sur l'entité « Lieux ».

Pour accompagner ce groupe normalisation, deux autres groupes constituent le socle du programme de la Transition bibliographique :

- Le groupe Formation¹⁸ pour assurer l'accompagnement des professionnels
- Le groupe Systèmes et données¹⁹ pour aider les bibliothèques à préparer leur catalogue local et assurer le dialogue avec les éditeurs de SGB. Il organise également des journées d'études pour l'ensemble des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

¹⁵ Voir à ce sujet l'intervention de Frédérique Joannic Seta « *Le projet de Fichier National d'Entités* » lors des journées systèmes et données du 14 novembre 2017 <https://www.bnf.fr/fr/metadonnees-en-bibliotheques-attention-travaux-des-chantiers-de-la-transition-bibliographique> (consulté le 14/07/2025)

¹⁶ https://rameau.bnf.fr/sites/default/files/chantier_syntaxe/pdf/rapport_final_syntaxe_rameau.pdf (consulté le 03/08/2026)

¹⁷ https://rameau.bnf.fr/sites/default/files/chantier_syntaxe/pdf/feuille_route_reforme.pdf (consulté le 03/08/2026)

¹⁸ <https://www.transition-bibliographique.fr/se-former/> (consulté le 03/08/2026)

¹⁹ <https://www.transition-bibliographique.fr/systemes-et-donnees/> (consulté le 03/08/2026)

4.2. Concrètement pour le catalogueur ou le rédacteur de métadonnées²⁰, comment cela se traduit ?

Les éléments introduits par RDA-FR avaient vocation à cohabiter avec les normes actuelles AFNOR en attendant la publication définitive de l'ensemble des règles françaises de transition. La rédaction s'est faite progressivement par chapitres en fonction d'un calendrier annuel.

Pour l'ABES, la création de nouvelles zones doit être validée par le CFU, Comité français Unimarc²¹. A la BnF, c'est le département des Métadonnées qui pilote l'évolution du format InterMarc en collaboration avec les différents départements producteurs de métadonnées et la Direction des systèmes d'information. Le format de catalogage et les contraintes liées à l'outil actuel de production de métadonnées ne permettaient pas de répondre aux besoins des nouveaux usages qu'induit le modèle entités relations d'IFLA LRM. Par conséquent, la BnF a démarré en 2017 la refonte de ses outils de catalogage, et a validé une trajectoire nommée « InterMarc nouvelle génération » [InterMarc-NG]²² qui part de l'InterMarc existant pour le faire évoluer de façon à répondre aux besoins des futurs outils.

Depuis 2017, l'implémentation a été concertée entre l'Abes et la BnF, et les calendriers d'entrée en application des règles RDA-FR dans les systèmes informatiques de gestion des bibliothèques ont été conjoints. Pour retrouver des informations sur l'implémentation par les agences bibliographiques, se référer au site de la Transition bibliographique. Les agences communiquent également en direction de leurs utilisateurs.

4.3. Règles et documents supports pour les professionnels

Depuis 2015, les règles RDA-FR ont été publiées au fur et à mesure des avancées du groupe de Normalisation, d'abord sur le site de la transition bibliographique puis depuis 2023 sur le site consacré : <https://code.rdafr.fr/>

²⁰ Le terme rédacteur de métadonnées est le terme retenu dans les sections 2 et 5 de RDA -FR pour désigner le catalogueur ou tout autre professionnel de l'information qui enregistre des données bibliographiques ou d'autorité.

²¹ Le Comité français UNIMARC s'adresse aux utilisateurs du format UNIMARC et à son application en France. Cette structure a pour objectifs de recenser les besoins français, d'assurer la traduction et de répondre aux interrogations des utilisateurs via le site : <https://www.transition-bibliographique.fr/unimarc/comite-francais-unimarc/> (consulté le 03/08/2026)

²² Sébastien Peyrard, « L'InterMarc « nouvelle génération » de la BnF », *Arabesques* [En ligne], 87 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 03/08/2026. URL : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=296>

Contributeur(s) : C. Cherel / Mise à jour : A.-L. Rouzet

En 2018, un glossaire a été mis en ligne pour comprendre le vocabulaire de RDA-FR utilisé dans les différents chapitres. Il est disponible sur le site [Transition bibliographique](https://www.transition-bibliographique.fr/vocabulaire-du-site/)²³. Il donne des définitions courtes des nouveaux termes à connaître pour les catalogueurs.

En 2018 également, un manuel spécifique a été publié : *Cataloguer aujourd'hui : introduction les œuvres, les expressions, les personnes selon RDA-FR* / sous la direction de Claire Toussaint. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2018.

Les agences bibliographiques travaillent également sur l'intégration concrète de ces règles dans leur catalogue. Pour ce faire, elles mettent à jour régulièrement leurs guides à destination des professionnels et travaillent sur leurs outils de production :

- Pour l'ABES, le [Guide Méthodologique](http://documentation.abes.fr/sudoc/normes/indexTB.htm)²⁴ accessible en ligne comporte une description détaillée du format UNIMARC accompagnée d'exemples et présente l'application de RDA-FR pour cataloguer dans le Sudoc. L'ABES commande un rapport sur la TB dans l'Enseignement supérieur publié en 2023 'Les implications pratiques de la Transition bibliographique pour les bibliothèques d'ESR' par Mauritz van der Graaf²⁵. Elle accompagne les membres de son réseau à sa lecture et à la compréhension des orientations proposées par l'auteur²⁶.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2024-2028, elle prépare sa ré-informatisation avec un projet « Système de gestion de métadonnées » (SGM) dans lequel elle souhaite pouvoir diffuser des données entités-relations en RDF et des données classiques en Unimarc et Marc 21. Au contraire de la BnF, l'ABES ne s'est pas orientée vers la création d'un outil mais sur les produits présents sur le marché.

Pour la BnF, le [Règle de catalogage à la BnF](https://www.bnf.fr/fr/programme-national-transition-bibliographique#bnf-rgles-de-catalogage-la-bnf-application-progressive-de-rda-fr-)²⁷, accessible également en ligne, présente la Transition bibliographique et les nouvelles règles applicables à la BnF. En parallèle, la BnF a travaillé sur un nouvel outil de production, NOEMI²⁸.

²³ <https://www.transition-bibliographique.fr/vocabulaire-du-site/> (consulté le 14/07/2025)

²⁴ <http://documentation.abes.fr/sudoc/normes/indexTB.htm>(consulté le 14/07/2025)

²⁵ <https://abes.fr/wp-content/uploads/2023/08/Les-implications-pratiques-de-la-Transition-bibliographique-pour-les-bibliothèques-dESR-1.pdf> (consulté le 03/08/2026)

²⁶ <https://oubipo.abes.fr/mieux-comprendre-le-rapport-les-implications-pratiques-de-la-tb-questions-reponses-billet1/> (consulté le 14/07/2025)

²⁷ <https://www.bnf.fr/fr/programme-national-transition-bibliographique#bnf-rgles-de-catalogage-la-bnf-application-progressive-de-rda-fr-> (consulté le 03/08/2026)

²⁸ <https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2023/12/Presentation-4-Bertrand-Cottour-Crassous-Lefeuve-Roche.pdf> (consulté le 03/08/2026)

La BnF diffuse des données entités-relations en InterMac-NG, Unimarc-ER et RDF, ainsi que des données classiques en InterMac et Unimarc.

Conclusion

Globalement, la fin de la rédaction du code RDA-FR vient annoncer la fin du programme Transition bibliographique débuté il y a 10 ans. Le CSB le formalise dans son dernier rapport²⁹. Afin de déterminer une gouvernance de la norme (gestion des mises à jour, constitution et organisation du groupe de travail...), le GT normalisation s'est réuni en séminaire le 12 octobre 2024. Les différents travaux à venir sont disponibles sur le site [rda-fr](https://code.rdafr.fr/)³⁰. La dernière journée Systèmes et Données de novembre 2024 clôture le groupe de travail du même nom. Une réflexion est encore ouverte sur le maintien du groupe Formation (rapport du pilote sur les orientations possibles après 2025 présenté CSB). Les deux agences entrent à nouveau dans des calendriers différés, avec un outil de production opérationnel côté BnF en 2026 contre 2028 pour l'ABES. La question des formats domine les préoccupations, notamment pour l'ABES. **« La Transition bibliographique s'achève, la transformation des catalogues commencent »** ([site transition bibliographique](https://www.transition-bibliographique.fr/2025-03-31-la-transition-bibliographique-sacheve-la-transformation-des-catalogues-commence/)).

²⁹ <https://www.transition-bibliographique.fr/2025-03-31-la-transition-bibliographique-sacheve-la-transformation-des-catalogues-commence/> (consulté le 03/08/2026)

³⁰ <https://code.rdafr.fr/> (consulté le 03/08/2026)
Contributeur(s) : C. Cherel / Mise à jour : A.-L. Rouzet